



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE



SOMMAIRE

Le mot du président.....	4
L'équipe Msanda Mayotte.....	6
Evènements marquants de l'année 2025.....	7
1. Présentation de l'Association Msanda Mayotte.....	13
1.1. L'association MSANDA Mayotte.....	14
1.2. Les dates clés de l'association.....	14
1.3. Les moyens matériels et humains.....	16
1.3.1. Les locaux de l'association.....	16
1.3.2. La flotte de véhicule.....	16
1.3.3. Les logiciels.....	17
1.3.4. Organigramme de l'association.....	18
1.4. Les valeurs de l'association.....	20
1.5. Les services proposés par l'association.....	20
1.6. Les différents types de dossier.....	22
2. Les salariés de Msanda en 2025.....	23
3. Les territoires d'intervention en 2025.....	27
4. L'activité auprès des personnes accompagnées en 2025.....	30
4.1. Selon le type de dossier.....	31
4.2. Les bénéficiaires APA en mode prestataire.....	32
5. Le profil des publics accompagnés dans le cadre de l'APA.....	33
(mode prestataire)	
6. Les heures d'interventions prestation APA.....	37

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année **2025** s'est ouverte dans un contexte marqué par les stigmates du cyclone Chido, qui a durement éprouvé notre territoire et les populations que nous accompagnons. Face à cette épreuve, nous avons fait un choix fort : celui de commencer l'année dans la joie.

C'est dans cet esprit que Msanda Mayotte a organisé un concours de chant traditionnel dédié à nos aînés. Ce moment a donné le ton de l'année : rappeler que, au-delà de l'accompagnement, notre mission est avant tout humaine. Le bien-être des personnes dépendantes est le cœur battant de notre engagement.

20 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DES PLUS FRAGILES

L'année 2025 a également été une année anniversaire. Vingt ans d'existence et de convictions.

Nous avons choisi de célébrer cet anniversaire avec sens. D'abord en mettant à l'honneur celles et ceux qui font Msanda au quotidien : nos collaborateurs.

Ensuite, en affirmant notre place dans le débat public. À travers notre présence dans les médias locaux, nous avons porté notre voix, partagé notre vision du métier de l'aide à domicile, et rappelé l'importance stratégique de notre secteur pour l'avenir de Mayotte. Cette visibilité est un levier pour mieux faire reconnaître nos métiers et renforcer notre impact.

UNE ORGANISATION EN MOUVEMENT

Une association vivante est une association en mouvement. L'année 2025 n'a pas échappé à cette réalité.

Plusieurs collaborateurs ont fait le choix de poursuivre leur parcours professionnel ailleurs. Nous saluons leur contribution et leur souhaitons pleine réussite. Mais ces départs nous ont également conduits à nous interroger, à nous adapter, à nous renforcer.

Car Msanda Mayotte doit rester une organisation agile, capable d'évoluer dans un environnement en constante transformation. Nous avons ainsi engagé un travail de réorganisation interne et de montée en compétences, afin de consolider notre modèle et préparer l'avenir avec ambition.

Dans cette dynamique, nous avons également franchi une étape importante avec l'adoption de nouveaux outils numériques, notamment la plateforme Slack. Ce choix traduit notre volonté de moderniser nos pratiques, de fluidifier la communication interne et d'améliorer notre performance collective.

2026 : CONSOLIDER, STRUCTURER, DÉVELOPPER

Plusieurs chantiers structurants vont mobiliser notre énergie collective. Le renouvellement du projet d'établissement et de l'agrément qualité constituera un moment clé pour réaffirmer notre identité, clarifier nos priorités et renforcer notre exigence de qualité.

Nous engagerons également la modernisation de notre site internet, devenu aujourd'hui indispensable pour mieux informer, orienter et valoriser notre action.

Notre développement territorial se poursuivra, avec une ambition affirmée de renforcer notre présence dans le nord de l'île et de poursuivre une stratégie de croissance externe maîtrisée.

Mais notre ambition ne se limite pas à grandir. Elle consiste aussi à mieux nous structurer. La création d'un pôle support, regroupant les fonctions comptables et ressources humaines, marque une étape importante vers une organisation plus lisible, plus efficace et plus performante.

Car nous en sommes convaincus : la qualité du service rendu passe par la qualité de notre organisation interne. Et la qualité de notre organisation repose elle-même sur une attention constante portée à la qualité de vie au travail de nos équipes.

Mohamed SAIDAL.

Le Président,



L'ÉQUIPE MSANDA MAYOTTE



EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

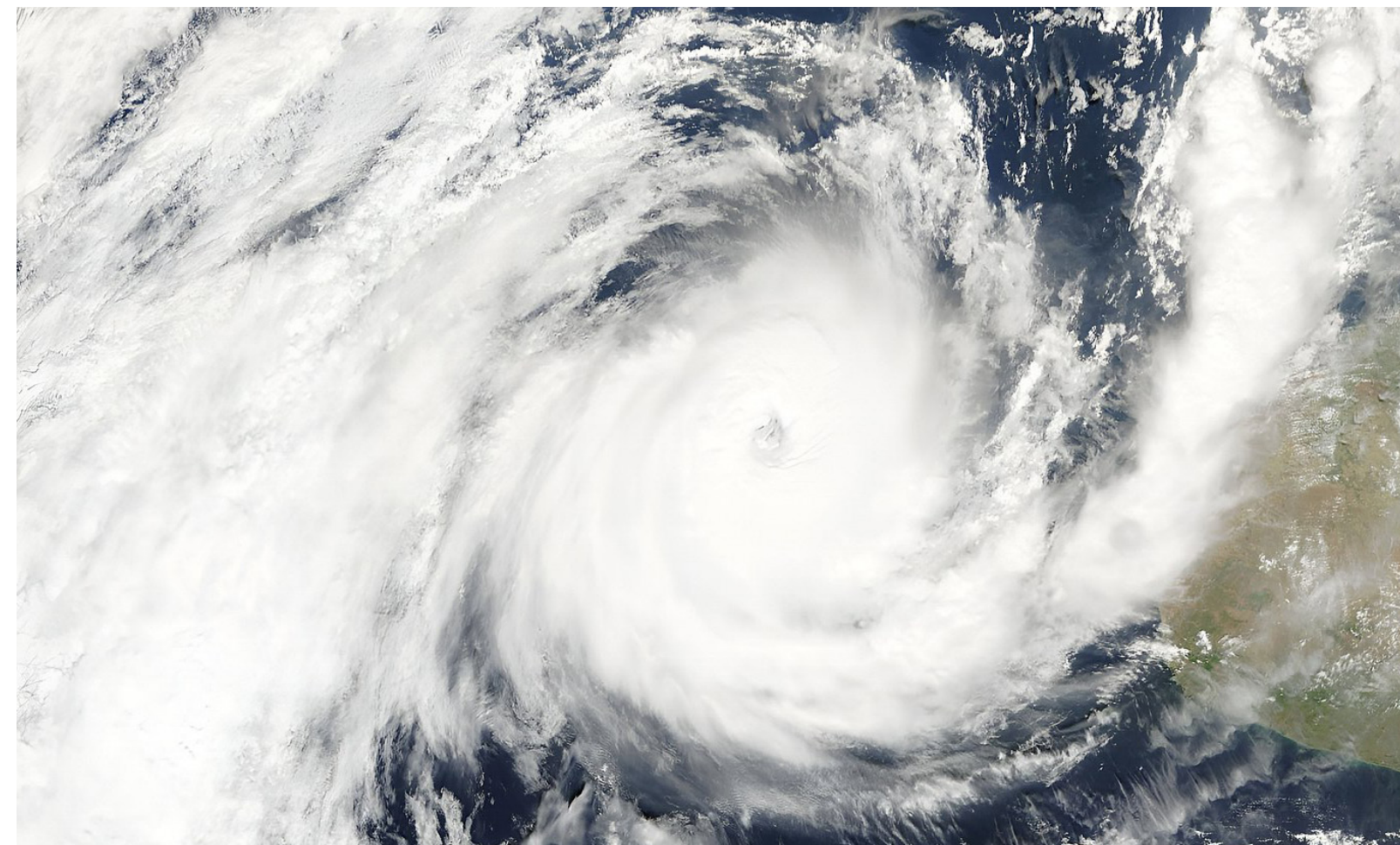
ACTUALITÉS

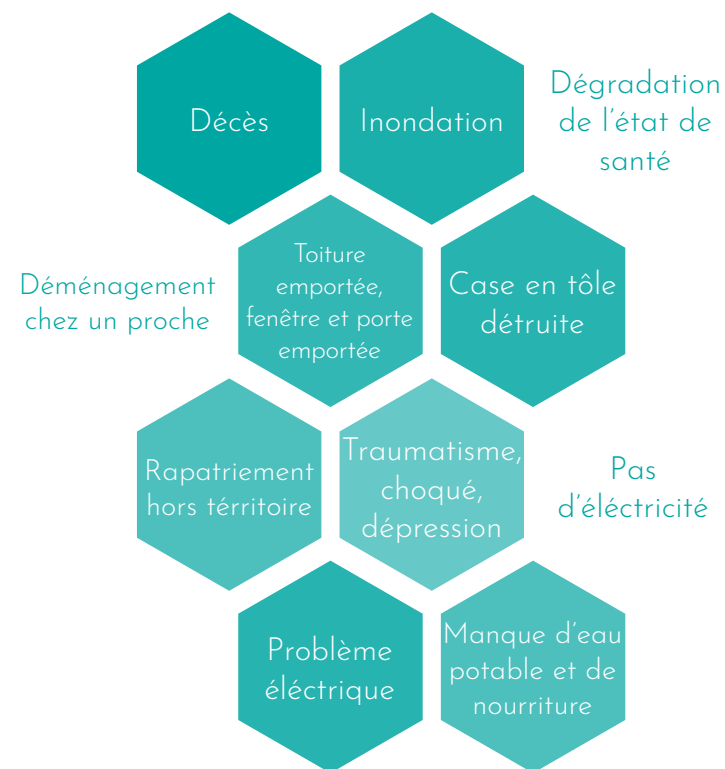
Janvier : Cyclone Dikeledi

Le 12 janvier 2025, le cyclone Dikeledi est venu achever une île qui peinait déjà à se relever après le passage du cyclone CHIDO, survenu moins d'un mois auparavant. L'île faisait alors face à de nombreuses pénuries : eau, électricité, réseau mobile et internet, ainsi que produits de première nécessité.

Bien que ce cyclone ait été moins dévastateur que son prédécesseur, il a néanmoins provoqué d'importantes inondations, principalement dans le sud de l'île, une zone jusque-là relativement épargnée par le cyclone CHIDO. Ainsi, l'ensemble du territoire s'est retrouvé touché de manière quasi homogène en termes de dégâts.

L'année 2025 a donc été marquée par une phase de reconstruction intense, mettant en lumière les fragilités structurelles de l'île dans de nombreux domaines : environnement, coût de la vie, dispositifs d'indemnisation, ainsi que le rôle de l'État.





- Deux décès survenus, pour le premier le lendemain du cyclone et l'autre 3 jours après
- La reprise des interventions s'est faite progressivement à partir du 15/12/2025 jusqu'à arriver à une reprise totale des activités
- Tournée des responsables de secteur pour voir les bénéficiaires la semaine qui a suivi le cyclone
- Activation du travail partiel la semaine qui a suivi le cyclone

Le cyclone a touché tout le monde y compris les salariés de Msanda. L'association a mis en place en plus du chômage partiel un dispositif d'avance du salaire allant au maximum jusqu'à deux fois le salaire mensuel d'un salarié sous réserve de la disponibilité des fonds alloués. **17 salariés** ont pu en bénéficier en 2025 pour un montant total de **32 150 €**.

Juin : Msanda a fêté ses 20 ans d'existence

Afin de célébrer ses **20 ans d'existence** et d'offrir aux salariés un moment de répit après le passage du cyclone CHIDO, l'association a souhaité marquer cet événement en invitant l'ensemble de ses collaborateurs à l'hôtel N'Gouja.

À cette occasion, un petit-déjeuner ainsi qu'un buffet à volonté ont été proposés. Plusieurs activités (massages, kayak, cours de natation, etc.) et jeux (concours avec cadeaux à la clé) ont été organisés afin de faire de cette journée un moment convivial et mémorable pour l'ensemble des salariés. Par ailleurs, cinq salariés ont été mis à l'honneur pour leurs 20 années d'ancienneté au sein de l'association.



Décembre : visite locaux APAJH dans le cadre de la signature du SAD mixte APAJH et Msanda Mayotte

Dans le cadre de la réforme des SAD la direction de Msanda Mayotte et celle de l'APAJH ont signé à la suite de plusieurs discussions une convention transitoire pour la création d'un SAD mixte début 2026.

Rencontre des équipes des deux associations du SAD mixte au sein des locaux de l'APAJH e Petite-Terre.



ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'ASSOCIATION

Novembre : Journée conviviale dédiée aux personnes âgées

L'occasion de rassembler les partenaires autour d'animations, de stands et d'activités physiques adaptées, dans un esprit de partage et de solidarité.



Participants :
France Alzheimer, Fmapar, REdiabYlang,
May Pat culture CCAS de Bouéni

Avril : Concours chant traditionnels

Afin de prendre en compte les habitudes de nos aînés, l'association Msanda Mayotte a organisé un concours de chant traditionnel, dont l'annonce des résultats s'est tenue le 12 avril 2025 à la MJC de Dembéni.

Cet événement a été l'occasion pour chacun des 18 participants d'interpréter en direct la chanson qu'il avait préalablement publiée sur le site de l'association. Ces prestations ont été soumises au vote du public, pris en compte dans la notation finale du jury.

Leurs voix, leur émotion ainsi que la richesse de leur héritage culturel ont été pleinement mises en valeur à travers chaque interprétation.



Août : Sport adapté à la plage

À l'occasion de son départ de l'association, le professeur en activité physique adaptée (APA) de l'association Hairi Njema a tenu à organiser une dernière session de groupe, à la fois ludique et conviviale, auprès des personnes qu'il accompagnait. La matinée s'est clôturée par un repas offert, partagé dans un esprit de convivialité.



Octobre : activité à la plage de Sohoa

Cette initiative a été l'occasion de faire sortir les bénéficiaires du centre de l'île de l'association, dans une ambiance conviviale, à la plage, où plusieurs ateliers ont été organisés, notamment des ateliers de beauté, de tressage de feuilles de cocotier, etc.



ATELIERS DE PARTAGES ORGANISÉS PAR L'ASSOCIATION

Tout le long de l'année

TRAVAIL DE MÉMOIRE



CUISINE



NUTRITION



BEAUTÉ



PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

Décembre : Événement raha ya zamani organisé par May pat culture

L'événement a eu lieu sur le plateau de Moinatrindri. Plusieurs associations et organismes ont été conviés et ont participé à son organisation ainsi qu'à son financement.

Le but de cette journée était de raviver les plaisirs d'autrefois à travers diverses animations : jeux traditionnels, stands, jeux de société, préparation du déjeuner, contes et temps d'échange.

Chaque association participante était limitée à 20 participants, dont 5 encadrants. L'association Msanda Mayotte a contribué à l'événement, notamment par l'achat de packs d'eau.



Novembre : groupe de parole « Répit & Ressources » proposés par la FIAPA dans les communes du SUD puis Mamoudzou

Le but de ces groupes de parole était d’offrir aux aidants, qu’ils soient professionnels ou familiaux, ainsi qu’aux bénéficiaires, un temps d’échange précieux, tout en constituant un espace de réflexion sur les moyens à mettre en place pour les accompagner dans leur quotidien.

Le groupe de parole a été accueilli au sein du bureau de Mramadoudou de Msanda Mayotte, 12 novembre 2025.



Participants :
 Pôle Handicap Mlézi, SAD MSANDA Mayotte,
 FR-FAM, SAD Lagon, Kaza services 976

Le 03 décembre 2025 le groupe de parole a eu lieu à l’ADAFM situé à M’Mtsapéré

Participants :
 Conseil Départemental, MSANDA Mayotte,
 Kaza services 976,

Novembre : groupe de parole « Répit & Ressources » proposés par la FIAPA dans les communes du SUD puis Mamoudzou

Msanda Mayotte a été représenté par deux intervenantes à domicile du secteur Mamoudzou.



1

 PRÉSENTATION
 DE L’ASSOCIATION
 MSANDA MAYOTTE

1.1. L'ASSOCIATION MSANDA MAYOTTE

Msanda Mayotte est une association à but non-lucratif qui a pour vocation le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes, malades, handicapées et l'aide aux familles. Il s'agit de la première structure d'aide et de maintien à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap. Elle a ainsi contribué fortement au développement du secteur social à Mayotte.

Créée en 2007, Msanda Mayotte est autorisée par le Conseil départemental et agréée par la DEETS de Mayotte. Elle intervient aujourd'hui sur tout le département. En 2007, elle a rejoint ADEDOM, une fédération nationale d'aide à domicile, ce qui lui permet d'avoir un point d'appui à l'échelle nationale pour se développer. En effet, le secteur ne cesse de se développer. On compte à ce jour **20 associations** d'aide à domicile sur l'île.

1.2. LES DATES CLÉS DE L'ASSOCIATION

QUELQUES DATES HISTORIQUES

Année 2025	
Janvier	L'association a fêté ses 20 ans depuis sa création
Février	Lahadji ABDOU a quitté la direction de Tifaki Hazi pour se concentrer à 100 % à la direction de Msanda Mayotte.
Août	Suspension de l'activité de l'association Hairi Njema
Octobre	Démission du directeur Adjoint El Mahamoud CHAIB
Année 2024	
Janvier	Signature du CPOM de Msanda Mayotte
Février	Grève contre l'insécurité à Mayotte qui a paralysé l'île pendant plusieurs semaines
Octobre	Inauguration du pôle animation de Msanda Mayotte
Décembre	14/12/2024 : passage du cyclone tropical CHIDO , ayant placé Mayotte en alerte violette (niveau d'alerte maximum) et provoqué de lourds dégâts sur l'île.
	Lancement de Msanda Formation et Conseil (MFC) , accompagné du recrutement de la responsable formation et développement..
Année 2023	
Novembre	Entrée de Msanda Mayotte dans le programme ESMS Numérique 24/11/2023
Année 2022	
Juillet	Inauguration, du dispositif d'activité physique à domicile de Hairi Njema en partenariat avec le CCAS de Ouangani
Août	Nouveaux horaires d'accueil du public Msanda Mayotte. Pas d'accueil du public les mercredis
Septembre	Révision du projet d'établissement
	Création d'un pôle RH au sein de l'association
Novembre	Inauguration de l'antenne Sud de Msanda Mayotte située au 2 rue Matanzilou, 97660 Chirongui (Mramadoudou)

Année 2021	
Mai	Msanda Mayotte en partenariat avec Artémis a inauguré son service de téléassistance. Le service s'adresse aux personnes vulnérables susceptibles de nécessiter de l'aide à n'importe quel moment du jour de la nuit.
Novembre	2 000 abonnés sur la page Facebook de Msanda Mayotte
Année 2020	
Les comptes de l'association se stabilisent et la croissance est retrouvée	
Décembre	Les SAAD de Mayotte joignent leurs forces pour mieux répondre aux enjeux du secteur de l'aide à domicile. 3 ^{ème} réunion technique : Objectif création d'un club des SAAD de Mayotte
Année 2019	
Restructuration de l'association en trois pôles : Développement, Coordination, et Support	
Février	Inauguration du bureau de Combani
	Création de Hairi Njema en février 2019 : Association de sport adapté
Avril	Mise à disposition du nouveau site internet de Msanda Mayotte
	1 ^{ère} réunion CVS à Msanda Mayotte avec les bénéficiaires et leurs familles
Année 2018	
Juin	Lahadji ABDOU devient le 5 ^e directeur de l'association. Son temps de travail est partagé entre Tifaki Hazi et Msanda Mayotte (mis à disposition).
	Rapprochement avec la structure de l'ESS « Tifaki Hazi »
Juillet	Création d'un compte Facebook
Août	Autorisation d'ouverture de Msanda Mayotte Le président du conseil départemental a signé l'arrêté d'ouverture du SAAD Msanda Mayotte. La structure est éligible à l'Aide Personnalisée à l'Autonomie.
Septembre	Mise en place du logiciel XIMI - Cette mise en place doit permettre d'améliorer notre organisation, notamment l'élaboration des plannings des intervenants, mais aussi la facturation et les fiches de mission.
Année 2017	
Autorisation du département d'exercer en tant que SAAD	
Année 2016	
Difficultés financières de l'association - fin de la convention de partenariat avec la CSSM	
Année 2011	
Suite à un conflit, des salariés et administrateurs quittent la structure afin de créer un service concurrent « Maecha Na Ounono »	
Année 2007	
Création du service d'aide à domicile pour personnes dépendantes au sein de l'association intermédiaire Tifaki Hazi, appelé « Msanda Mayotte »	
Croissance de la structure, seul acteur sur le secteur de l'aide à domicile jusqu'en 2011	
Année 2005	
Création de MSANDA Mayotte, une association autonome issue de Tifaki Hazi.	

L'année 2025 a été marquée par les conséquences des deux cyclones tropicaux qui ont touché l'île fin 2024 et début 2025, mais également par plusieurs changements structurels et organisationnels au sein de l'association.

Ces évolutions s'expliquent notamment par plusieurs démissions de postes clés au sein de l'organisation, parmi lesquels : les deux professeurs en activité physique adaptée (APA), la chargée de développement, la responsable formation et développement des compétences, ainsi que le directeur adjoint.

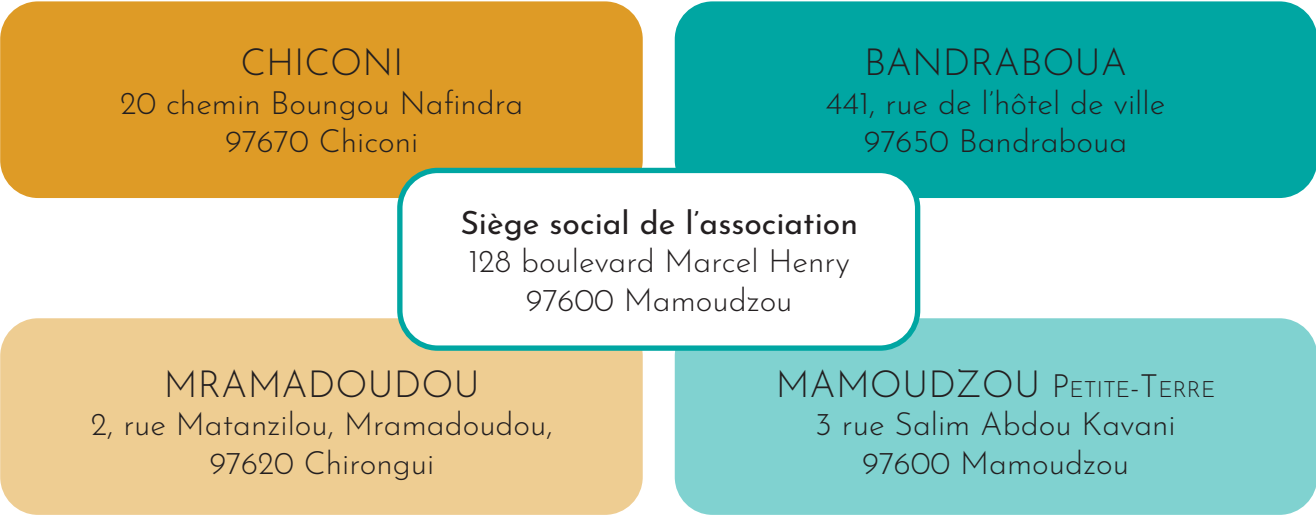
- Par ailleurs, plusieurs transformations organisationnelles sont intervenues au sein de la structure :
- Acquisition de Talkspirit, puis abandon de l'outil au profit de Slack ;
 - Déploiement de Box auprès de l'ensemble du personnel administratif ;
 - Réorganisation de l'organigramme (suppression et création de postes, ainsi que regroupement de pôles).

C'est une année de renouveau, avec une stabilisation et une hausse de nos bénéficiaires accompagnées quelques soient le type de prestation proposées.

1.3. LES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

1.3.1. Les locaux de l'association

Msanda Mayotte dispose de 4 antennes pour l'accueil du public afin d'être au plus proche de ses bénéficiaires :



Le bail du local de Bandraboua a été résilié en juillet 2025.

1.3.2. La flotte de véhicule

Afin de faire face aux difficultés de circulation et de garantir sa réactivité, l'association dispose d'un parc de véhicules conséquent.

Modèle de véhicule	Type d'utilisation principale	Année d'acquisition
Dacia Sandero LLD (location longue durée) x2	Pôle développement	2022
Dacia Sandero Stepway LLD (location longue durée)	Pôle développement	2023
Fiat Panda	Pôle coordination	2021
PIAGGIO (scooter 125 m³)	Conducteur habilité au 125	2025
Scooter 125 m³	Conducteur habilité au 125	2025

Modèle de véhicule	Type d'utilisation principale	Année d'acquisition
Kia Stonic	Pôle coordination	2022 (fin)
Fiat Panda	Pôle coordination	2023
Suzuki Swift	Direction	2023
HYUNDAI I10	Pôle coordination	2024
HYUNDAI I10	Pôle coordination	2024
HYUNDAI I10	Pôle coordination	2024

Chaque véhicule de service dispose d'un référent identifié, en fonction des besoins liés au poste occupé. Néanmoins, l'ensemble des véhicules de l'association est mutualisé afin de répondre aux nécessités du service.

Afin de faciliter les déplacements, notamment en raison des embouteillages récurrents sur l'île, l'association est également équipée de deux scooters 125 cm³.

Il est à noter que six véhicules de l'association ont fait l'objet de déclarations de sinistre à la suite du passage du cyclone CHIDO. L'association n'étant pas la seule impactée, les rendez-vous en garage n'ont pu être programmés qu'à partir du mois de mai 2026, soit plus d'un an et demi après les faits. Par ailleurs, l'un des véhicules ayant subi une inondation a été déclaré irréparable par l'assurance, qui a procédé à son remboursement intégral.

1.3.3. Les logiciels

Afin de faciliter la gestion de l'association, Msanda Mayotte dispose de plusieurs logiciels permettant de fluidifier la collecte et la circulation des informations.



1.3.4. Organigramme de l'association

Le conseil d'administration de Msanda Mayotte définit les orientations générales de l'association. Il arrête le budget et les comptes de Msanda Mayotte. Il est composé d'un président et d'un vice-président.

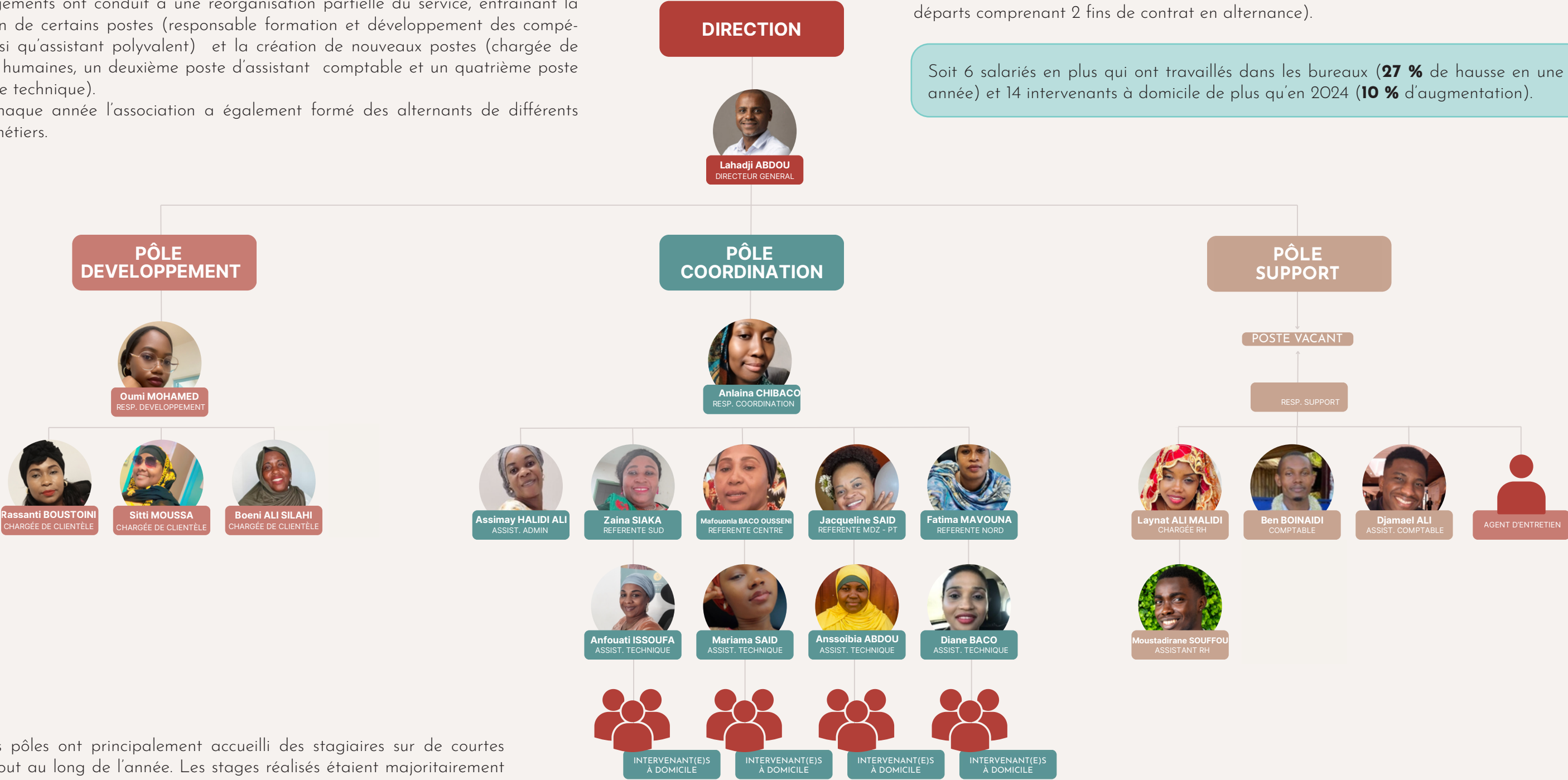
L'année 2025 a été fortement bouleversée par différents mouvements internes du personnel administratif au sein de l'association. Elle a débuté par la prise de fonction à temps plein du directeur, auparavant employé chez TIFAKI. Le directeur adjoint a, quant à lui, quitté ses fonctions en milieu d'année.

Ces changements ont conduit à une réorganisation partielle du service, entraînant la suppression de certains postes (responsable formation et développement des compétences ainsi qu'assistant polyvalent) et la création de nouveaux postes (chargée de ressources humaines, un deuxième poste d'assistant comptable et un quatrième poste d'assistante technique). Comme chaque année l'association a également formé des alternants de différents corps de métiers.

Pôle Support	Pôle animation	Pôle Coordination
2 alternants en comptabilité	1 alternant chargée d'animation	1 alternant secrétaire administratif
1 alternant assistant RH		
1 alternant chargée de mission RH		

Soit **153 salariés** qui ont travaillé en 2025 chez Msanda Mayotte tout secteur confondu. **125 intervenants à domicile** (dont 13 départs) et **28 membres du bureau** (dont 6 départs comprenant 2 fins de contrat en alternance).

Soit 6 salariés en plus qui ont travaillé dans les bureaux (**27 %** de hausse en une année) et 14 intervenants à domicile de plus qu'en 2024 (**10 %** d'augmentation).

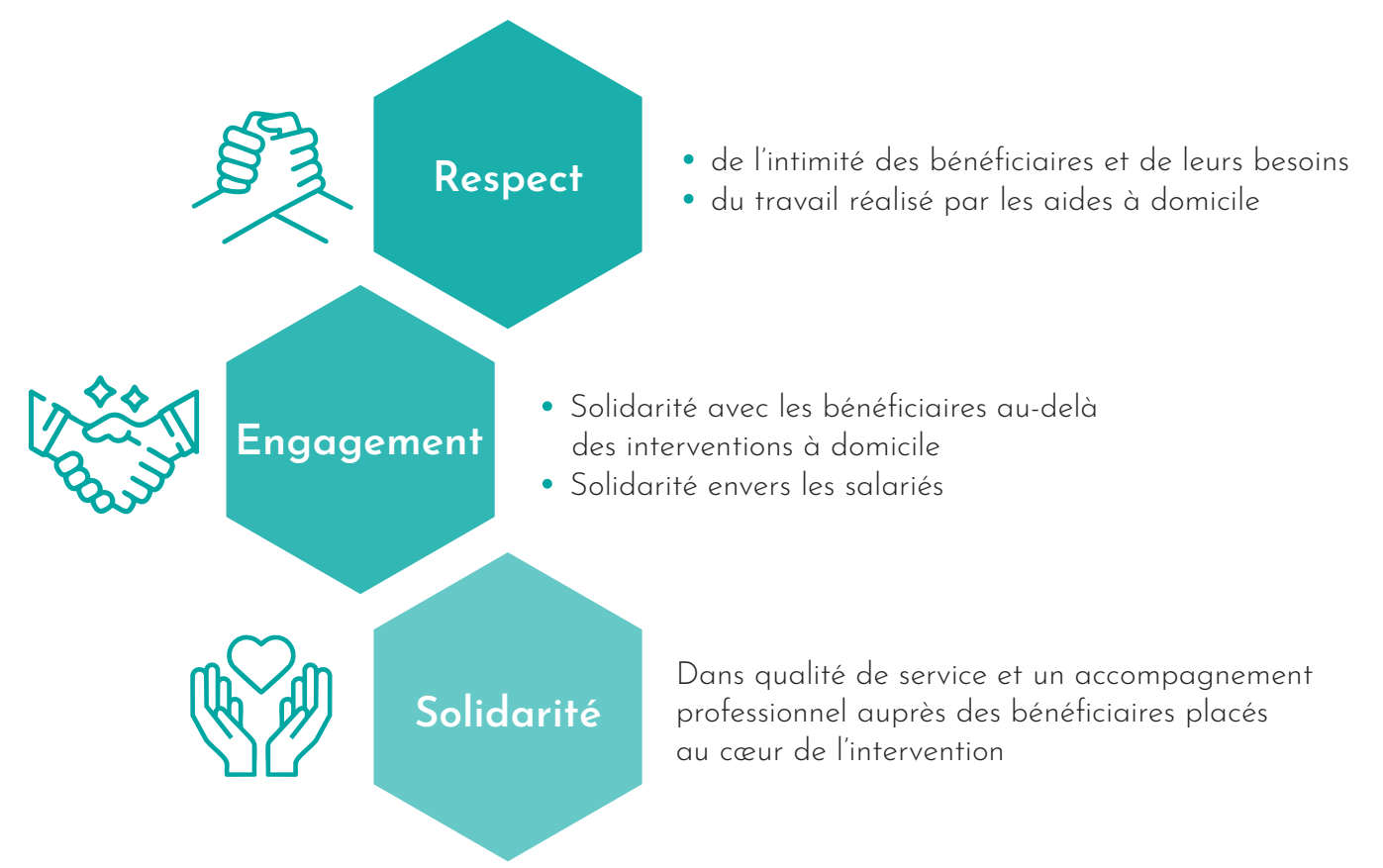


Les autres pôles ont principalement accueilli des stagiaires sur de courtes périodes tout au long de l'année. Les stages réalisés étaient majoritairement orientés vers les métiers d'intervenant à domicile.

	CENTRE	MAMOUDZOU / PETITE-TERRE	NORD	SUD	TOTAL
Nombre par secteur	35	39	27	52	153
Dont autres que intervenants à domicile	11	9	2	6	28

1.4. LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Ces valeurs se traduisent au quotidien en interne à travers les salariés de l'association, dans l'accompagnement des bénéficiaires ainsi que dans toutes les relations avec des partenaires extérieurs.



1.5. LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'ASSOCIATION

Msanda Mayotte contribue à améliorer le quotidien et la santé des Mahorais et à prendre soin d'eux à tous les stades et moments de leur vie. Pour cela, elle propose une offre de services à domicile permettant d'accompagner les publics en particulier les plus vulnérable d'entre eux : les personnes âgées et personnes en situation de handicap, via des activités de services à la personne (SAP). Ces dernières peuvent être regroupées sous 4 catégories : **l'aide à domicile, l'aide à la personne, l'aide à la vie familiale et l'accompagnement social.**



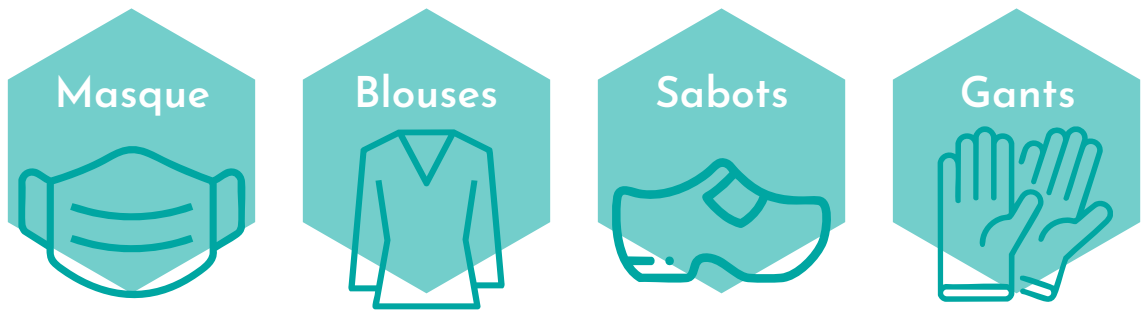
LES SERVICES PROPOSÉS AUX PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES ET/OU DÉPENDANTES

A leur domicile	Dans leurs déplacements	Téléassistance
Aide à la toilette, Accompagnement à la prise de médicaments préparés, Aide au lever et au coucher : change, habillage Téléassistance	Promenades et sorties (voisinage, cinéma, musée, club de loisirs) Compagnie, lecture , jeux de société et de mémoire, assistance aux démarches administratives , Accompagnement aux rendez-vous (médecins etc.), Accompagnement aux soins palliatifs (en relation avec les équipes de soins).	Bracelet téléassistance. Ce service à vue le jour en fin d'année, pour répondre à un besoin identifié.

LES PRESTATIONS RÉALISÉES SONT RÉALISÉES EN FONCTION DES BESOINS ET SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE PERSONNE.

Les services de la vie quotidienne	
Hygiène de la maison	Travaux ménagers : sols, meubles, vitres... Gestion du linge, repassage
Alimentation	Préparation de repas à domicile Aide aux courses
Les services d'aide aux familles	
Hygiène de la maison et garde d'enfants	Accompagnement d'enfants dans leurs déplacements Garde d'enfants de + de 3 ans

L'association met à disposition de ses agents les équipements nécessaires pour représenter l'association et en même temps assurer leur protection ainsi que des bénéficiaires qu'elle accompagne.



1.6. LES DIFFÉRENTS TYPES DE DOSSIER

Le mode de facturation des différentes prestations proposées par l'association varie en fonction de la catégorie de bénéficiaires accompagnés.

Type de dossier	Description	Financement	Catégorie de bénéficiaires	Intervenants à domicile	Durée d'intervention
Mode Prestataires 	Il s'agit des bénéficiaires ayant une décision APA émanant du CD et ayant choisi l'association Msanda Mayotte pour réaliser ses prestations	APA	Personnes âgées de plus de 60 ans avec un GIR allant de 1 à 4	L'association Msanda Mayotte	Jusqu'à 4 ans renouvelable avant 2024 et sans fin à partir de 2024
Mode Mandataires  	Il s'agit des bénéficiaires ayant une décision APA émanant du CD et ayant choisi l'association Msanda Mayotte pour réaliser ses démarches administratives	APA	Personnes âgées de plus de 60 ans avec un GIR allant de 1 à 4	La personne recruté par le bénéficiaire	Jusqu'à 4 ans renouvelable et sans fin à partir de 2024
Dossier HAD 	Dossier envoyé par le CHM pour effectuer une liste de prestation défini et dont l'accompagnement est limité dans le temps	CHM	Pas d'âge défini	L'association Msanda Mayotte	A partir de d'un mois renouvelable
Dossier PCH 	Il s'agit des bénéficiaires ayant une décision PCH émanant du CD et ayant choisi l'association Msanda Mayotte pour réaliser ses prestations	PCH	Personne de plus de 18 ans	L'association Msanda Mayotte	Jusqu'à 4 ans renouvelable et sans fin à partir de 2024
Dossier Particuliers 	Il s'agit de particulier ou entreprise qui font appel à l'association pour réaliser des prestations	Néant	Plus de 18 ans	L'association Msanda Mayotte	A partir d'un mois

Il y a plus ou moins de bénéficiaires accompagnés en fonction du type de dossier.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROFILS D'INTERVENANTS À DOMICILE CHEZ MSANDA MAYOTTE :

- **Auxiliaire de vie (AVS) :** Accompagne les personnes dépendantes (âgées, en situation de handicap, malades) dans les actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, repas, déplacements, accompagnement social.
- **Aide-ménagère :** Assure l'entretien du domicile (ménage, repassage, courses, repas simples) auprès de personnes âgées, malades ou ayant besoin d'un soutien ponctuel.
- **Aide à domicile :** Profil polyvalent intervenant selon les besoins : aide-ménagère, accompagnement léger, soutien relationnel, aide partielle à la vie quotidienne.

2

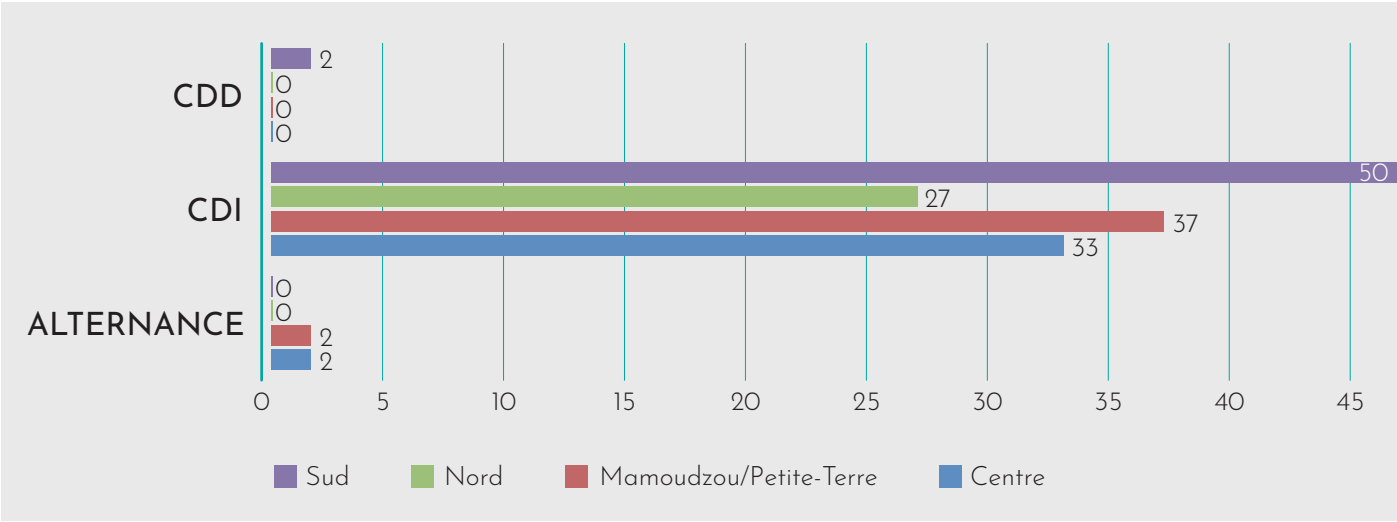
LES SALARIÉS DE MSANDA EN 2025

Au 31 décembre 2025, l'association Msanda Mayotte a employé **153 salariés**, soit 29 de plus qu'en 2024. Il y a eu 19 sorties en cours d'année (2 alternants, 0 CDD et 17 CDI).

L'association a pris sous son aile 6 alternants avec un contrat de 1 année :

- 1 Chargée de mission animation
- 2 Assistants comptable¹
- 1 Secrétaire
- 1 Chargée de mission RH²
- 1 Assistant RH

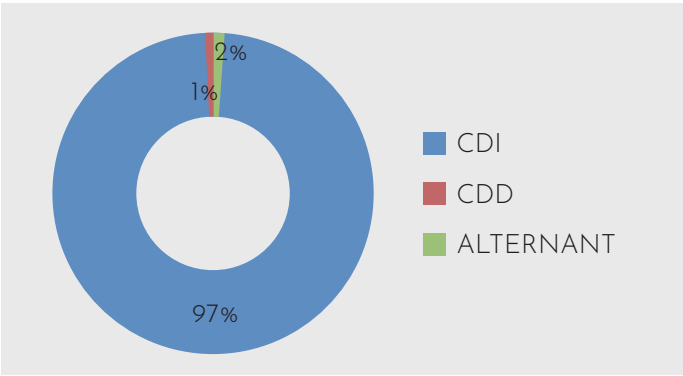
TYPE DE CONTRAT PAR SECTEUR



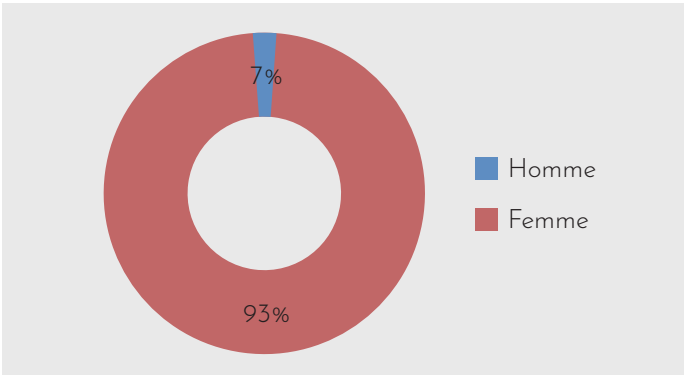
L'activité de Msanda Mayotte est très fluctuante. L'association privilégie donc le recours à des intérimaires afin de conserver une plus grande flexibilité.

Ainsi, en fin d'année 2025, l'association ne comptait que deux salariés en CDD³ (la majorité des CDD de l'année ayant été transformés en CDI, au regard de l'augmentation de l'activité). Cette situation s'explique par la volonté de privilégier des contrats en CDI.

TYPE DE CONTRAT



PROPORTION HOMME/FEMME

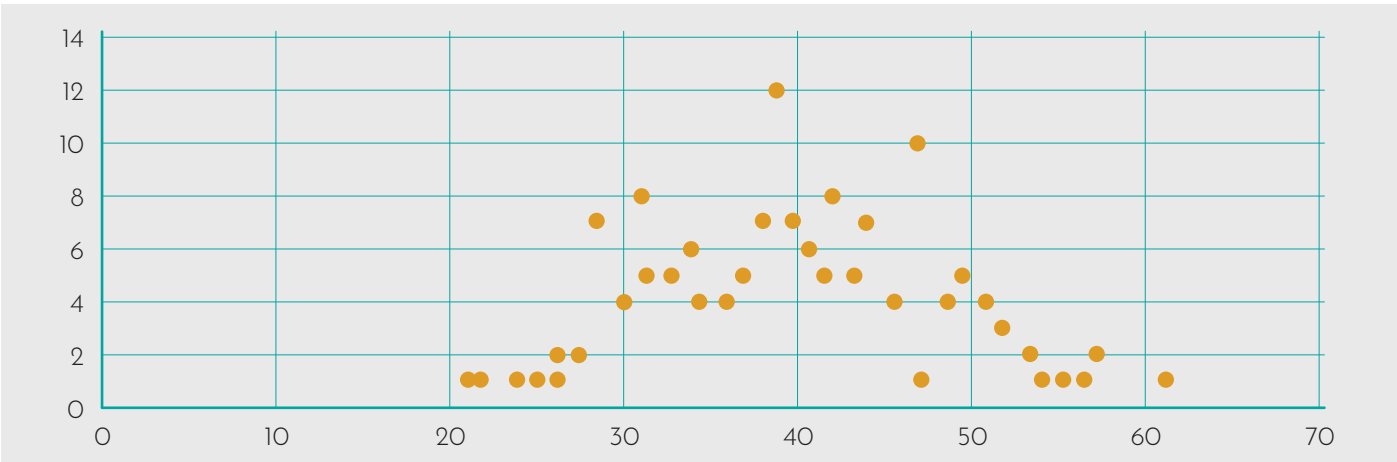


Msanda Mayotte comptait seulement 11 hommes dans son effectif total, dont 3 occupaient un poste d'intervenant à domicile. Malgré une hausse de l'effectif entre 2024 et 2025, cette proportion reste inchangée. Néanmoins cette répartition est très différente lorsqu'on comptabilise uniquement les postes différents d'intervenants à domicile. Soit 29 % de l'effectif, ce qui représente 8 hommes et 20 femmes.

¹ Il s'agit de la même personne qui occupe le poste d'alternant RH, avec un changement intervenu en milieu d'année à l'issue de sa formation.
² Il s'agit de l'assistante RH de Msanda Mayotte, qui a repris ses études.
³ L'un des salariés a remplacé un salarié ayant des problèmes administratifs, rendant la continuité de son travail impossible le temps de régulariser sa situation.

En 2025 l'âge des salariés de Msanda Mayotte était compris entre 20.3 et 61.6 ans, soit une moyenne d'âge d'environ 40 ans.

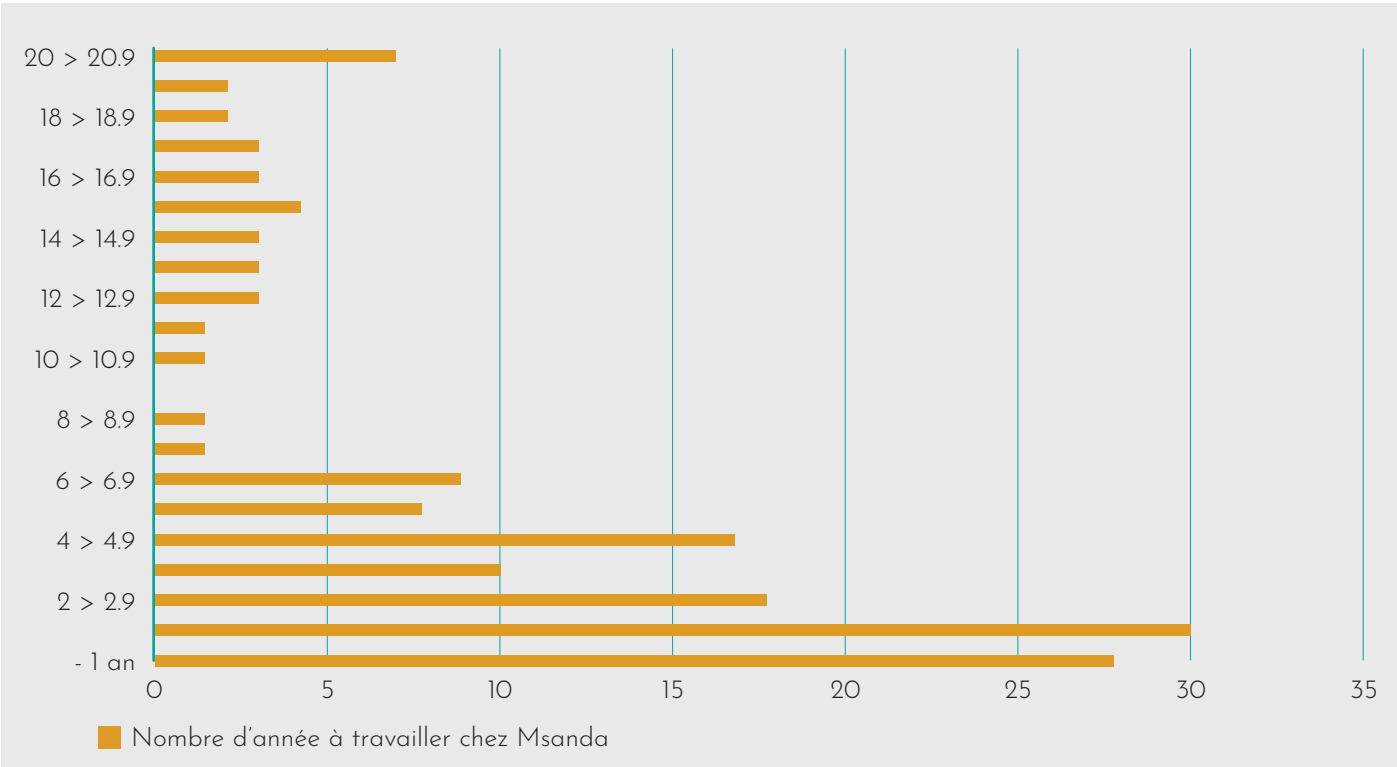
PYRAMIDE DES ÂGES



Age	Tranche d'âge
Moins de 26 ans	5
Entre 27 et 40 ans	78
Entre 41 et 50 ans	55
plus de 50 ans	15

Par ailleurs, en 2025, l'employé le plus ancien de Msanda Mayotte totalisait 20.5 années d'ancienneté chez Msanda Mayotte.

NOMBRE D'ANNÉE À TRAVAILLER CHEZ MSANDA



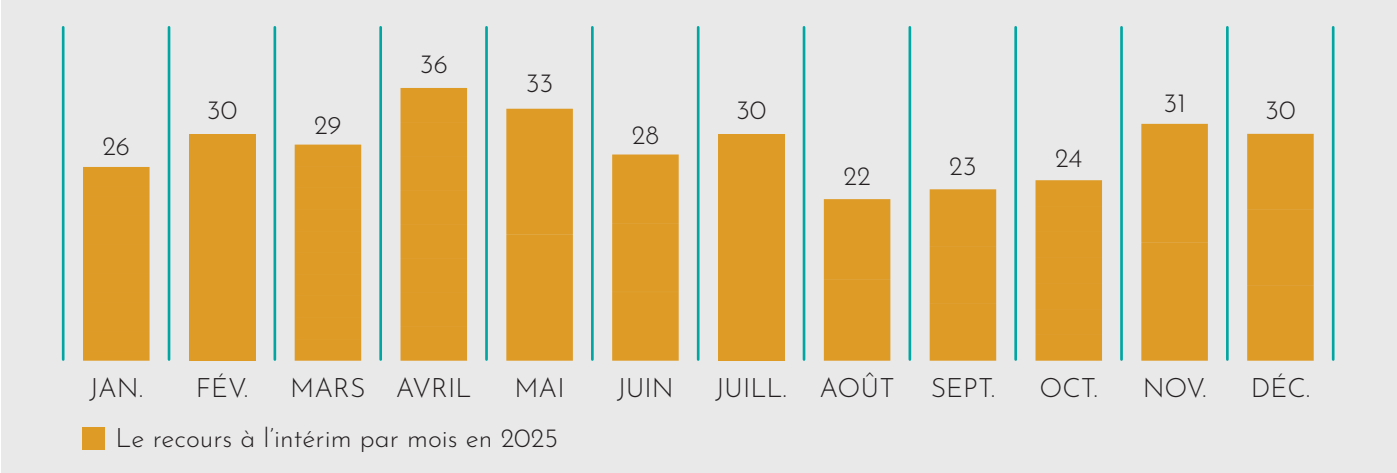
L'association a recruté **27 salariés** en 2025 et a enregistré 19 fins de contrat, dont 13 intervenants à domicile, 2 alternants et 4 membres du personnel administratif. L'effectif total s'élève ainsi à **134 salariés** au 31 décembre 2025.

LE RECOURS À L'INTÉRIM

Msanda Mayotte travaille exclusivement avec Tifaki Hazi pour le recrutement de ses intérimaires. Les responsables de secteur font appel à l'intérim lorsqu'aucune solution de remplacement n'est disponible en interne.

Par ailleurs, l'intérim constitue un vivier de recrutement pour les futurs intervenants à domicile de l'association.

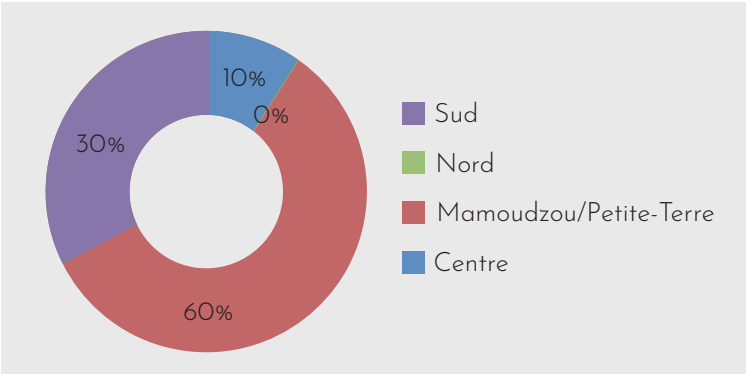
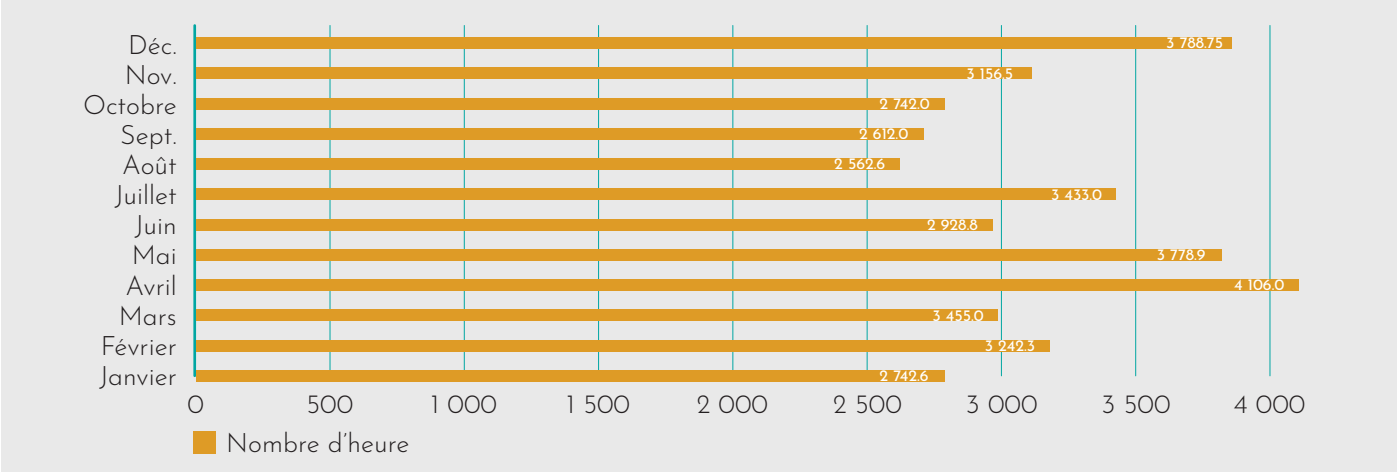
LE RECOURS À L'INTÉRIM PAR MOIS EN 2025



En 2025, Msanda Mayotte a fait intervenir **63 intérimaires** afin d'assurer les remplacements et de faire face à un accroissement d'activité.

Le recours à l'intérim est resté globalement stable tout au long de l'année, à l'exception de la période comprise entre août et octobre 2025, durant laquelle une variation a été observée.

NOMBRE D'HEURE



Ainsi, Msanda Mayotte a réalisé un total de **38 548.3 heures** de travail via des intérimaires de Tifaki hazi.

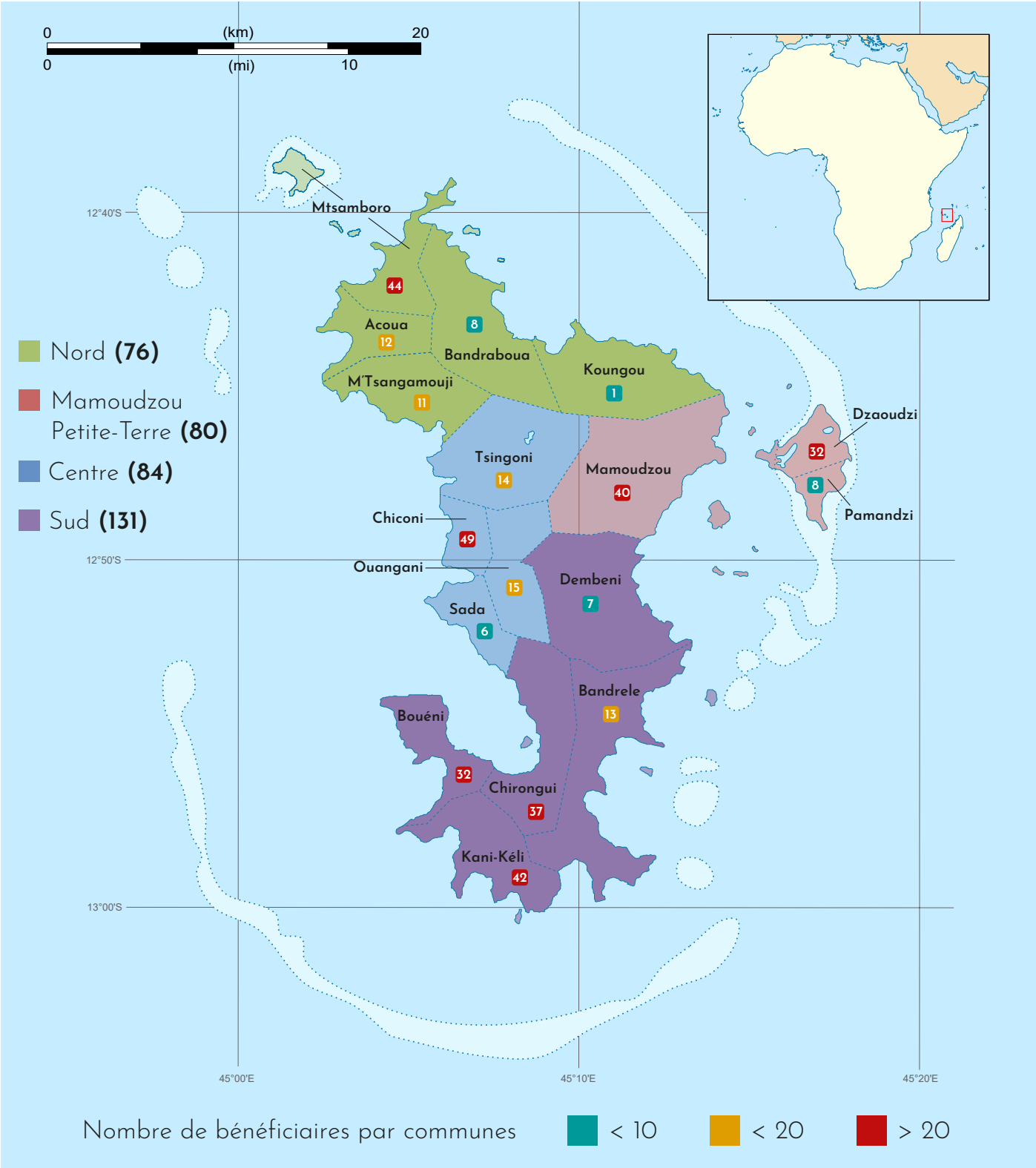
Au cours de cette année, **10 intérimaires** ont été recrutés en CDI au sein de l'association, à l'issue de plusieurs missions. La majorité de ces recrutements a eu lieu sur le secteur de Mamoudzou / Petite-Terre.

3

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION EN 2025

Msanda Mayotte est habilitée et dispose des moyens nécessaires pour intervenir sur l'ensemble du territoire de Mayotte. En 2025, elle couvre la totalité des communes de l'île. En effet, l'association accompagne plus de cinq bénéficiaires dans chaque commune, à l'exception de la commune de Koungou, où elle n'accompagne qu'un seul bénéficiaire et la commune dans laquelle nous accompagnons le plus de bénéficiaires est celle de Chiconi avec un total de **49 bénéficiaires** sur l'ensemble de l'année 2025.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES APA PAR COMMUNE



Le secteur qui compte le plus de bénéficiaires est le secteur Sud, avec **35 %** des bénéficiaires APA sur l'année. Il est suivi du secteur Centre avec **24 %** des bénéficiaires, puis du secteur Mamoudzou/Petite-Terre avec **21 %**. Enfin, le secteur Nord représente **20 %** des bénéficiaires de Msanda Mayotte.

On s'aperçoit également que chaque secteur a un ou deux villages qui concentre la majorité des bénéficiaires de son secteur :

- Le Centre avec Chiconi où résident **49 bénéficiaires**
- Le Nord avec M'tsamboro où résident **44 bénéficiaires**
- Le Sud avec la commune de Kani-kéli dans laquelle l'association accompagne **42 bénéficiaires**
- Mamoudzou/Petite-Terre avec Mamoudzou où résident **40 bénéficiaires**

Il y a une corrélation entre ces chiffres et le lieu de résidence des référentes de secteur respectives.

BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2025 PAR STATUT

Etat du dossier	Centre	Mamoudzou Petite-Terre	Nord	Sud	Total général
Actif	70	65	58	99	292
APA (d'urgence)	-	-	-	-	-
Suspendu	1	-	4	3	8
En attente de mise en place	-	-	1	1	2
Renouvellement automatique	5	4	7	15	31
Sous total	76	69	70	115	333
Arrêté	1	1	-	-	2
Arrêté (APA U)	-	-	-	1	1
Arrêté (décès)	11	7	4	9	31
Arrêté changement d'association	-	1	1	2	4
Sous total	12	8	12	12	38
TOTAL GÉNÉRAL	88	77	74	127	371

Au **31 décembre 2025**, Msanda Mayotte accompagnait **333 bénéficiaires** au titre de l'APA, tous secteurs confondus.

Au cours de l'année, 7 bénéficiaires ont mis fin à leur accompagnement pour des raisons diverses :

- 4 ont changé d'association,
- 2 ont interrompu leur accompagnement sans en préciser les motifs,
- 1 suite à la fin de son APA d'urgence.

Par ailleurs, l'association déplore 31 décès survenus au cours de l'année 2025.

Points positifs	Points d'amélioration
Une présence étendue sur la quasi-totalité du territoire. Plus de 10 bénéficiaires dans la majorité des communes couvertes, avec un dépassement fréquent du seuil des 20 bénéficiaires. Mise à disposition d'un service de téléassistance pour les bénéficiaires. La mise en place des renouvellements automatique des dossiers APA ayant une date de fin depuis fin 2024.	Un développement inégal et une présence très hétérogène selon les communes. Il est nécessaire d'accroître la notoriété de l'association dans les communes où elle est absente, et d'analyser les raisons de cette faible implantation afin de mettre en place des solutions adaptées. Le secteur étant fortement concurrentiel, il est essentiel de valoriser les éléments différenciateurs et la qualité des prestations proposées.

4

L'ACTIVITÉ AUPRÈS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2025

4.1. SELON LE TYPE DE DOSSIER

Secteur	Mode Prestataires	Mode Mandataires	PCH	HAD	Particuliers	Total
Centre	88	2	3	5	5	103
Mamoudzou Petite-Terre	78	20	5	11	7	121
Nord	75	3	0	2	1	81
Sud	130	3	3	0	8	21
TOTAL	371	28	11	18	21	449

Le mode prestataire des bénéficiaires de l'APA représente **83 % des bénéficiaires** accompagnés chez Msanda Mayotte en 2025. Viennent ensuite le Mode Mandataires, les dossiers particuliers, HAD et pour finir PCH.

	Nombre de personnes accompagnées en 2024	Nombre de personnes accompagnées en 2025
Mode prestataires	348	371
Mode Mandataires	28	28
PCH	5	11
HAD	8	18
Particuliers	31	21

On observe une hausse des bénéficiaires/clients sur l'ensemble des types d'activités à part les prestations auprès des particuliers (31 en 2024 contre seulement 21 en 2025).

	Mode Prestataires	Mode Mandataires	PCH	HAD	Particuliers	Total
Nb de personnes accompagnées dans l'année	371	28	11	18	21	449
Dont arrêté pour des raisons divers (décès, arrêté, etc.)	38	4	0	6	13	61
Commentaires	Hausse de 6.3 % par rapport à 2024	Constant malgré la perte et l'arrivée de nouveau dossier	Plus de 50 % de plus qu'en 2024	24 missions au total, dont 4 renouvellement dans le secteur Mamoudzou/ Petite-Terre et un au centre. Ainsi que 2 renouvellement au centre.	32 % de moins par rapport à 2024	9 % de personnes accompagnées en plus par rapport à l'année précédente.

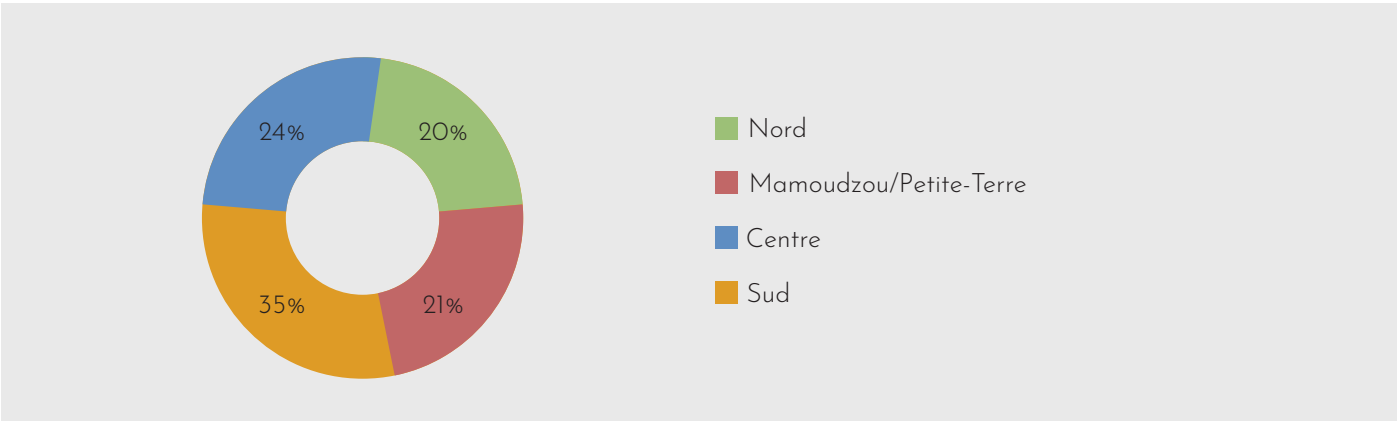
Ainsi, l'association demeure fortement dépendante du financement lié à l'APA, les autres modes de financement représentant moins de **20 %** de l'activité de Msanda Mayotte.

Par ailleurs, en dehors de la prestation APA, le secteur de Mamoudzou est celui qui accompagne le plus grand nombre de bénéficiaires au titre des autres types de prestations.

4.2. LES BÉNÉFICIAIRES APA EN MODE PRESTATAIRE

En décembre 2025, Msanda Mayotte accompagnait **333 bénéficiaires** sur le département de Mayotte.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR SECTEUR DANS L'ANNÉE



Secteur	Nombre de bénéficiaires par secteur sur l'année	Nombre de bénéficiaires par secteur au 31/12/2025	Nombre de bénéficiaires perdus
Centre	88	76	12
Mamoudzou Petite-Terre	78	69	9
Nord	75	70	5
Sud	130	118	12
TOTAL	371	333	38

Il est à noter que, parmi les **38 bénéficiaires perdus** au cours de l'année 2025, 31 l'ont été en raison de leur décès.

Par ailleurs, il apparaît que le secteur Sud est celui qui accompagnait le plus grand nombre de bénéficiaires, représentant **35 %** des bénéficiaires suivis par Msanda Mayotte en 2025.

Il est suivi par le secteur Centre et le secteur Mamoudzou/Petite-Terre, avec respectivement **24 %** et **21 %** des bénéficiaires accompagnés.

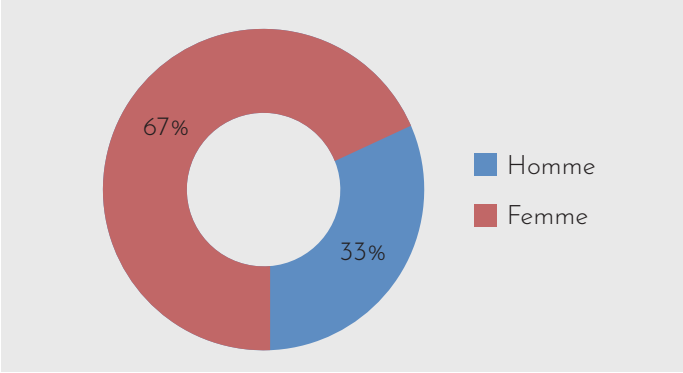
Enfin, le secteur Nord est celui qui a accompagné le moins de bénéficiaires en 2025..

5

LE PROFIL DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE DE L'APA (MODE PRESTATAIRE)

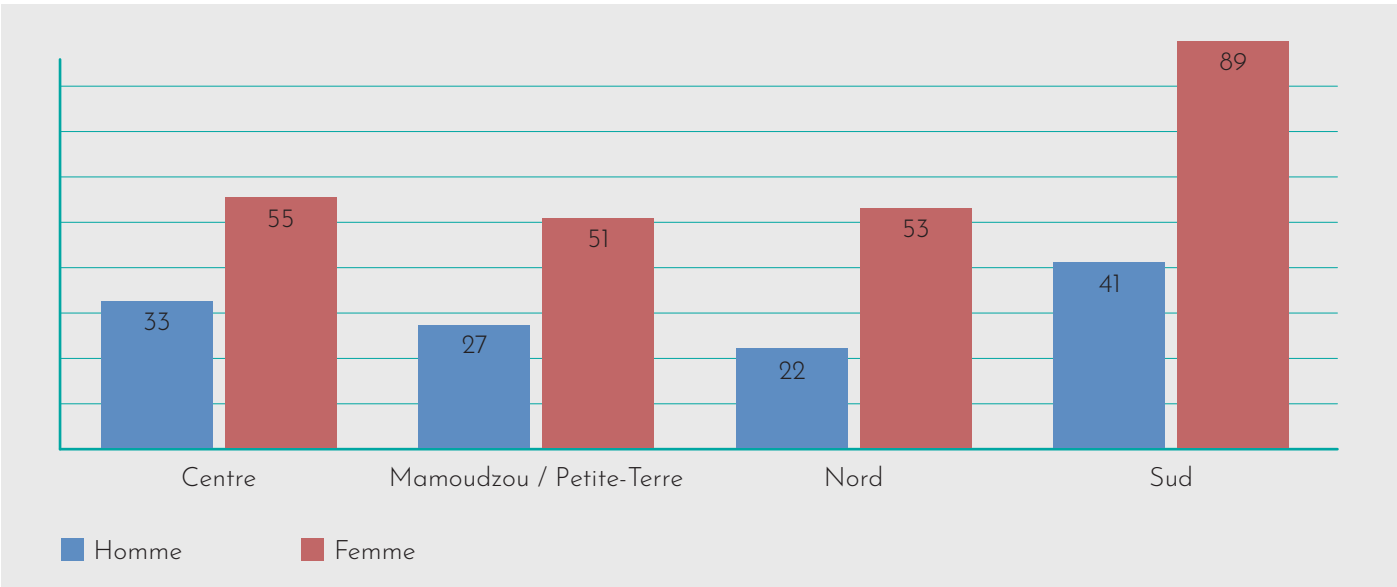
Au sein de Msanda Mayotte, les femmes représentent **67 % des bénéficiaires accompagnés**, contre **33 % pour les hommes**. On observe une légère augmentation de la part des hommes dans l'effectif des personnes accompagnées chez Msanda Mayotte.

PROPORTION HOMME/FEMME



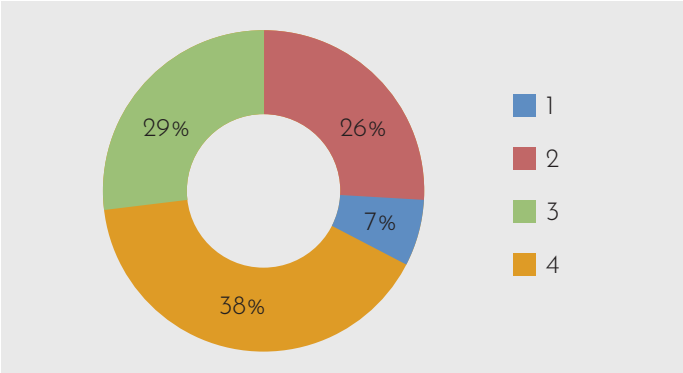
Cette tendance se confirme dans l'ensemble des secteurs. Toutefois, l'écart observé est moins marqué dans le secteur Centre.

RÉPARTITION HOMME/FEMME PAR SECTEUR



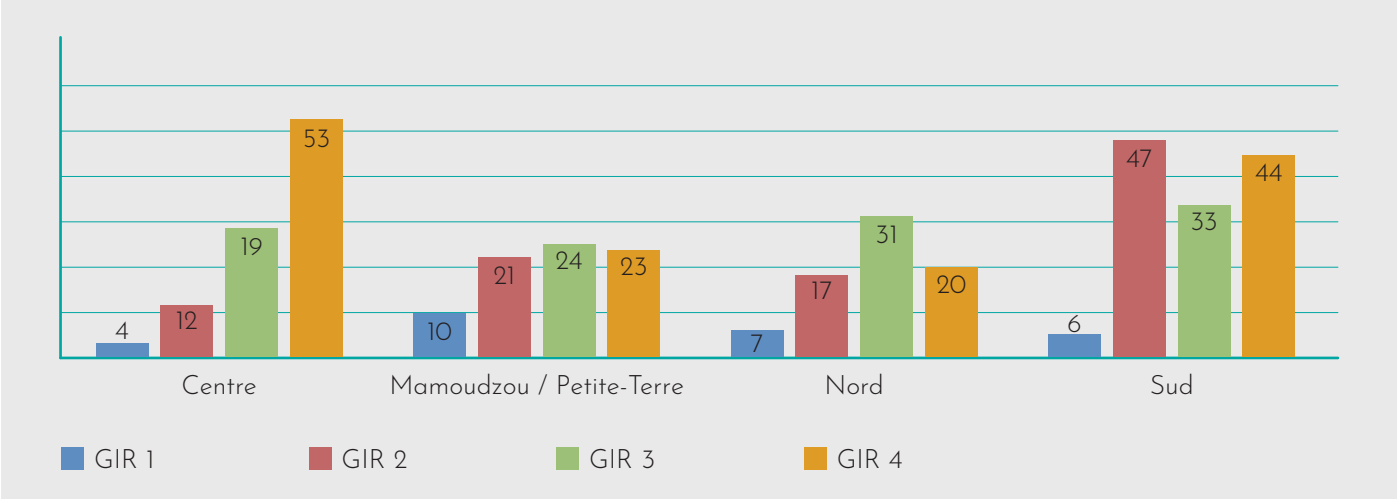
En matière de dépendance, **38 % des bénéficiaires** de l'association relèvent des GIR 4. Viennent ensuite les personnes relevant des GIR 3 et GIR 2, qui représentent respectivement **29 %** et **26 %** du public accompagné. Les bénéficiaires relevant du GIR 1 ferment la marche avec une part de **7 %**.

NOMBRE DE GIR



Ainsi, l'association accompagne majoritairement des personnes disposant encore d'une certaine autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Le GIR 1 est le plus faiblement représenté tout secteur confondu. On se rend également compte que le pourcentage de chaque GIR est complètement différent d'un secteur à l'autre.



Secteur	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total général
Centre	4	12	19	53	88
Mamoudzou Petite-Terre	10	21	24	23	78
Nord	7	17	31	20	75
Sud	6	47	33	44	130
TOTAL	27	97	107	140	371

L'association accompagne des personnes aux profils variés, présentant chacune leurs singularités, et dont la prise en charge peut s'avérer plus ou moins lourde (toilette de personnes alitées ou en situation d'obésité, accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, etc.).

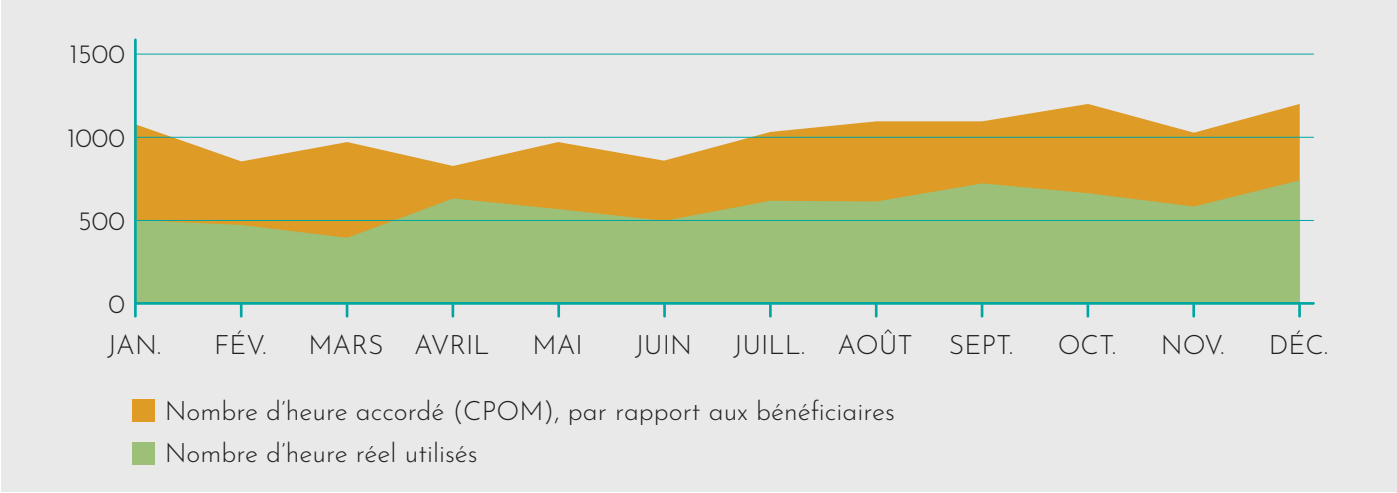
Dans ce contexte, Msanda Mayotte a obtenu, notamment dans le cadre du CPOM, le financement d'un dispositif de dédoublement des intervenants à domicile.

Ce dispositif permet aux personnes âgées relevant des GIR 1 et 2, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap dont la situation le nécessite, de bénéficier de **2 heures d'intervention supplémentaires** par jour et par bénéficiaire, en fonction de leur profil.

Au 31 décembre 2025, 29 bénéficiaires ont pu profiter de cette aide complémentaire.

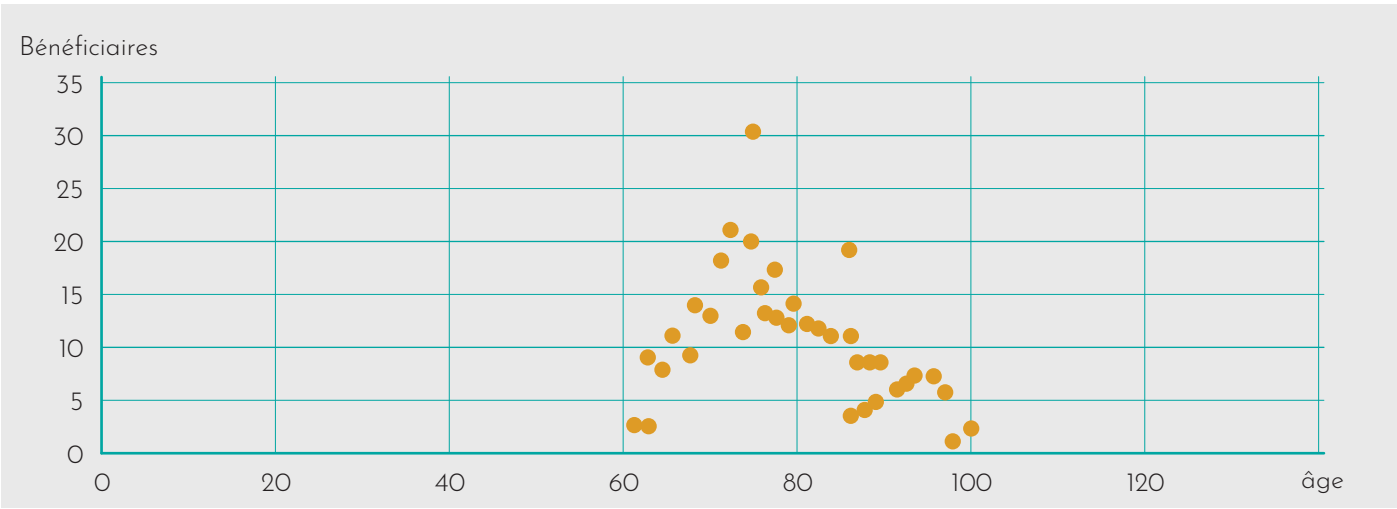
- Toutefois, seules **6 882 heures** ont été réalisées, pour plusieurs raisons, notamment :
- des difficultés à intégrer ce dispositif dans l'organisation actuelle du service ;
 - un manque de clarification des conditions d'éligibilité, ayant conduit le Département à suspendre temporairement cette aide, le temps d'en préciser les modalités d'application.

SUIVI D'HEURES DÉDOUBLEMENT DES INTERVENANTS



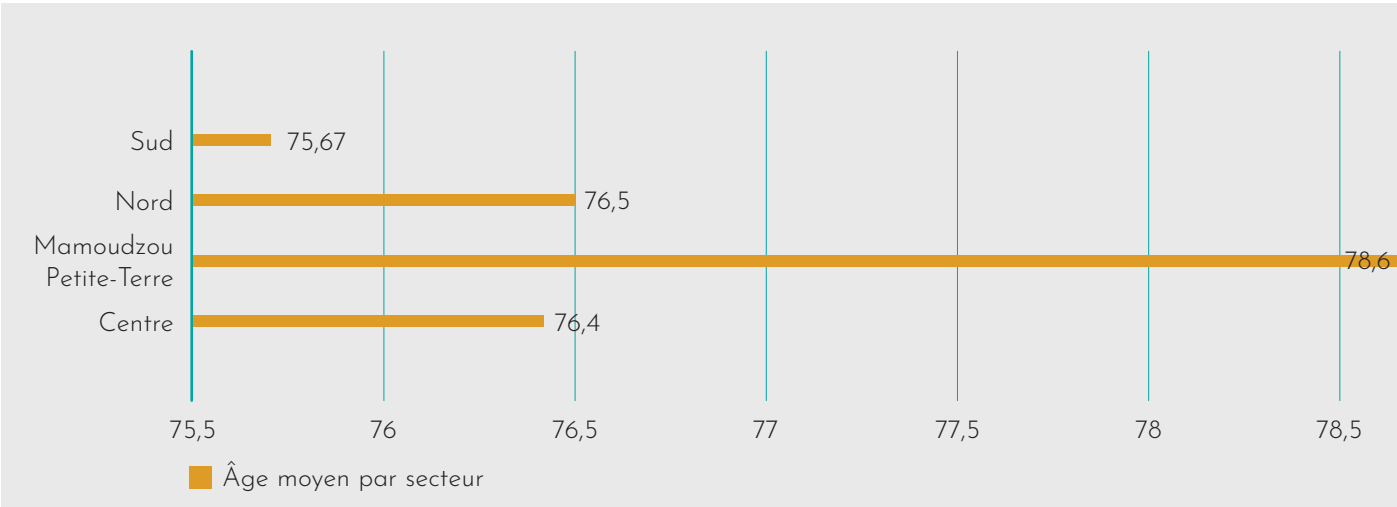
La plupart des bénéficiaires ont un âge compris entre **70 et 80 ans**. Msanda Mayotte a accompagné une centenaire.

PYRAMIDE DES ÂGES



La moyenne d'âge des bénéficiaires accompagnées est de **77 ans**.

AGE MOYEN PAR SECTEUR

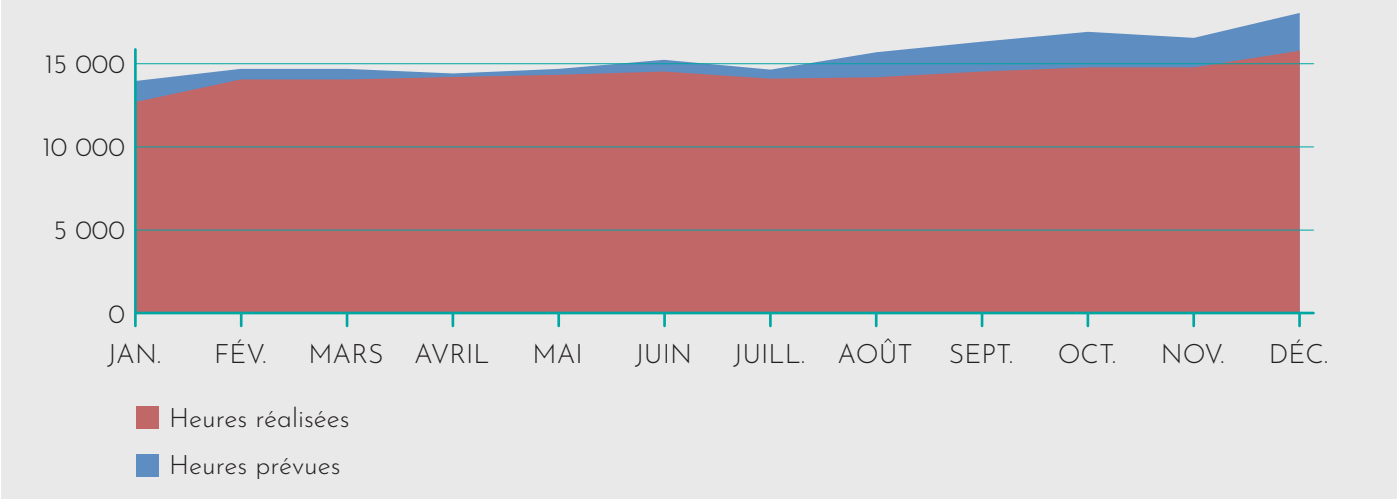


6

LES HEURES D'INTERVENTIONS
PRESTATION APA

En 2025, pour son activité de services d'aide et d'accompagnement à domicile relevant de l'APA, Msanda Mayotte a réalisé **171 922,90 heures d'intervention à domicile** (9 312,6 heures non réalisées).

TABLEAU DE SUIVI D'ACTIVITÉ



Bien que l'activité de l'association soit en hausse, un écart persiste entre les heures prévisionnelles et les heures réellement réalisées **(-5,9 %)**. Cet écart représente une perte financière significative pour l'association. Il est donc indispensable d'en analyser activement les causes et d'agir rapidement lorsque cela est possible.

L'écart observé en janvier 2025 peut d'ores et déjà s'expliquer par les conséquences des deux cyclones **(-11 %)**.

Il convient toutefois de noter qu'un écart nul n'est pas atteignable, compte tenu de la nature même de l'activité : absences des intervenants, refus des familles, absence des bénéficiaires, etc.

En tout état de cause, l'association termine l'année avec une hausse des heures réalisées, consécutive à l'intégration de nouveaux bénéficiaires.

Points positifs	Points d'amélioration
- Augmentation du volume d'heure comparé à l'année dernière. - Le volume d'heure perdu représente 5.9 % de perte sur l'ensemble de l'année	- Une activité diversifiée, mais très dépendante des aides publics (APA, PCH, etc.) - Anticiper autant que possible les annulations d'intervention qui sont de notre ressort (absence de l'intervenant, développement de la qualité de service, etc.).



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Secteur Mamoudzou Petite-Terre



3 rue Salim Abdou Kavani
97600 Mamoudzou

Sièges social :
128 boulevard Marcel Henry

Secteur Centre Chiconi



20 chemin Boungou
Nafindra
97670 Chiconi

Secteur Sud Mramadoudou



2 rue Matanzilou,
Mramadoudou,
97620 Chirongui



LA SOLIDARITÉ AU COEUR DE L'ILE

CONTACTS

MSANDA MAYOTTE

3 rue Abdou Salim, Cavani
97600 Mamoudzou
0269 66 24 55



<https://www.msanda-mayotte.org/>



contact@msanda-mayotte.org



[@Msandamayotte](https://www.facebook.com/Msandamayotte)